

ADULTES : Session de 10 cours du 20 janvier au 4 avril 2025.

	Durée	Coût	Prérequis	
ADULTE 1 (Lundi 08:30 - 09:25)	55 min	103.00	Avoir 16 ans min. Pas ou peu d'expérience en natation.	
ADULTE 1 - CÉGEP (Lundi 19:00 - 19:55)	55 min	103.00		
ADULTE 1 - CÉGEP (Mercredi 20:00 - 20:55)	55 min	103.00		
ADULTE 2 (Vendredi 08:30 - 09:25)	55 min	103.00	Avoir 16 ans min. Nager 25 m (critère d'aisance et d'endurance, la technique n'est pas une condition).	
ADULTE 2 - CÉGEP (Lundi 20:00 - 20:55)	55 min	103.00		
ADULTE 2 - CÉGEP (Mercredi 19:00 - 19:55)	55 min	103.00		
ADULTE 3 - CÉGEP (Jeudi 20:00 - 20:55)	55 min	103.00	Avoir 16 ans min. Nager 50 m (critère d'aisance et d'endurance, la technique n'est pas une condition).	
FORME PHYSIQUE (Jeudi 09:30 - 10:55)	85 min	140.00	Avoir 16 ans min. Aisance en eau profonde. Nager 25 m sans interruption.	
FORME PHYSIQUE (Mardi 10:30 - 11:55)	85 min	140.00		
AQUADAPTE (Lundi 10:30 - 11:25)	55 min	107.00	Avoir 16 ans min.	
AQUADOUCEUR (Lundi 12:30 - 13:25)	55 min	107.00	Avoir 16 ans min.	
AQUADOUCEUR (Mercredi 11:30 - 12:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Jeudi 11:30 - 12:25)	55 min	107.00	Avoir 16 ans min.	
AQUAFORME (Jeudi 12:30 - 13:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Jeudi 18:00 - 18:55)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Lundi 09:30 - 10:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Lundi 18:00 - 18:55)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mardi 08:30 - 09:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mardi 09:30 - 10:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mardi 11:30 - 12:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mardi 12:30 - 13:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mardi 18:00 - 18:55)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mercredi 08:30 - 09:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mercredi 12:30 - 13:25)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Mercredi 18:00 - 18:55)	55 min	107.00		
AQUAFORME (Vendredi 11:30 - 12:55)	55 min	107.00		
AQUAJOGGING (Jeudi 08:30 - 09:25)	55 min	107.00		Avoir 16 ans min. Avoir des habiletés en eau profonde.
AQUAJOGGING (Lundi 19:00 - 19:55)	55 min	107.00		
AQUAJOGGING (Mardi 19:00 - 19:55)	55 min	107.00		
AQUAJOGGING (Vendredi 10:30 - 11:25)	55 min	107.00		

» Inscription aquatique : [inscription en ligne](#) dès le mercredi 15 janvier 2025 à midi

AQUASPINNING (Jeudi 19:00 - 19:55)	55 min	129.00	Avoir 16 ans min.
AQUASPINNING (Lundi 19:00 - 19:55)	55 min	129.00	
AQUASPINNING (Vendredi 09:30 - 10:25)	55 min	129.00	
AQUAZUMBA (Mardi 19:00 - 19:55)	55 min	129.00	Avoir 16 ans min.

Formation Séance Durée Coût Prérequis

[Téléchargez le calendrier des formations 2025](#)

SAUVETAGE SPORTIF - CÉGEP (Mardi 19:00 - 20:55)	10	115 min	247.00	Avoir 12 ans au premier cours (jusqu'à 30 ans). Nageur 10 ou équivalence.
MEDAILLE DE BRONZE CEGEP (Sam / Dim 14:00 - 18:00)	6	240 min	0.00	Être âgé d'au moins 13 ans à l'examen final ou détenir le brevet Étoile de bronze.
MEDAILLE DE BRONZE CEGEP (Vendredi 18:00 - 20:30)	10	150 min	0.00	Démontrer les habiletés et connaissances du Nageur 10 lors d'une évaluation des styles de nage AVANT le début de la session.
CROIX DE BRONZE CEGEP (Sam / Dim 14:00 - 18:00)	6	240 min	0.00	Détenir le brevet Médaille de bronze. Le brevet Croix de bronze permet de travailler en tant qu'assistant-surveillant-sauveteur autour d'une piscine dès 15 ans et sur une plage dès 16 ans.
SAUVETEUR NATIONAL (Samedi 09:00 - 17:30)	5	390 min	0.00	Être âgé d'au moins 15 ans à l'examen pratique. Détenir le brevet Croix de bronze ET détenir le brevet Premiers soins – Général/ DEA ou Soins d'urgence aquatique/DEA

» Inscription aquatique : [inscription en ligne](#) dès le mercredi 15 janvier 2025 à midi

CONSIGNES ET ADMISSION

La carte Accès-Loisirs est obligatoire pour accéder aux installations. Respectez l'horaire assigné (jour et heure) de votre activité.

- **Abonnement au bain libre** : Achetez un forfait 10 entrées ou l'abonnement au bain libre [sur le site d'inscription en ligne](#).
- **Accès aux tourniquets (vestiaires et douches)** : L'utilisation des vestiaires et des douches doit servir exclusivement pour l'accès aux bassins aquatiques. Le tourniquet ouvre 5 min avant le début du bain libre et 15 min avant le début des cours. L'adulte qui accompagne un enfant à son cours doit utiliser la carte de l'enfant inscrit au tourniquet.
- **Âge des baigneurs** : Toute personne âgée de 10 ans et + peut être admise seule dans les bassins.
→ **0-7 ans** : À porter de main d'une pers. responsable en maillot, âgée de 14 ans et plus, prête à intervenir en tout temps.
→ **8-9 ans** : Supervision d'une pers. responsable en maillot, âgée de 14 ans et plus, prête à intervenir en tout temps.
→ **WIBIT** : Référez-vous aux règlements WIBIT sur <https://www.st-hyacinthe.ca/cad>
- **Bain libre (matin & soir)** : Avant 8 h, l'abonnement est obligatoire. Après 20 h : dernier accès avant 20 h 20.
- **Bonnet de bain** : Obligatoire seulement à la piscine du Cégep. Cheveux longs attachés au centre aquatique Desjardins.
- **Centre aquatique Desjardins (cours)** : Veuillez attendre le moniteur dans la zone de rassemblement près du bassin récréatif. Pour les cours aquatiques s'adressant aux enfants, le parent regarde le cours derrière la baie vitrée et doit être de retour dans la zone de rassemblement 5 minutes AVANT la fin.
- **Cégep de Saint-Hyacinthe (cours)** : Pour accéder à la piscine, utilisez la porte #9 qui mène au bloc sportif.
- **Famille** : Composée de 1 ou 2 adultes et d'enfants (17 ans et moins) résidant à la même adresse.
- **Païement** : Inscription en ligne = carte de crédit. Au comptoir = carte de crédit et Interac. Aucun argent comptant.
- **Stationnement** : Gratuit au Centre aquatique Desjardins. Le stationnement au Cégep de Saint-Hyacinthe est gratuit pour les utilisateurs de la piscine, les soirs de semaine après 18 h ainsi que la fin de semaine.

MODALITÉS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Requalification aquatique : Aucun remboursement. Si la demande d'annulation concerne des raisons de santé (opération, maladie ou blessure), la demande d'annulation doit être accompagnée d'un billet médical, signé par un médecin et inclure une date d'invalidité. Des frais d'administration de 15% seront exigés. Remboursement sous forme de crédit.

Cours ou activités : L'inscription est émise pour usage exclusif du participant inscrit et ne peut être revendue ou transférée à un autre participant. Lorsque le participant fait une demande d'annulation et qu'il avait bénéficié d'un rabais familial, celui-ci s'annule automatiquement. Aucune demande d'annulation ne sera traitée le jour des inscriptions.

- **Transfert avant le début de l'activité** : Il est possible de transférer une inscription de cours, s'il reste des places disponibles. La demande de transfert doit être faite en personne ou au téléphone. Un seul transfert sera permis par activité, par personne, sans pénalité. Le nouveau cours sera ajouté dans la même fiche d'inscription que le cours initial. Lorsque le tarif est supérieur, la balance du cours devra être payée. Lorsque le tarif est inférieur, aucun remboursement ou crédit ne sera accordé.
→ Pour les cours enfants, la demande doit être formulée dans un délai de 5 jours à compter de la 1ère journée officielle d'inscription de la session en cours.
→ Pour les cours adultes, la demande peut être faite en tout temps.
- **Annulation avant le début de l'activité** : La demande d'annulation doit être complétée dans un délai de 5 jours à compter de la 1ère journée officielle d'inscription de la session en cours. Au-delà de ce délai, aucune demande ne sera traitée. Des frais d'administration de 15% seront exigés.
- **Annulation pendant ou après l'activité** : Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé.
- **Annulation avec billet médical** : Si la demande concerne des raisons de santé (opération, maladie ou blessure), la demande doit être accompagnée d'un billet médical signé par un médecin et inclure une date d'invalidité. L'annulation sera calculée à partir de la date d'invalidité au prorata des activités non suivies. Aucune demande de remboursement ne sera traitée si plus de 50 % des activités sont écoulées. Des frais d'administration de 15% seront exigés. Le remboursement se fera seulement sous forme de crédit.

DEMANDE D'ANNULATION

Veillez remplir le [formulaire en ligne](#). Lorsque le participant fait une demande d'annulation et qu'il avait bénéficié d'un rabais familial, celui-ci s'annule automatiquement. Veillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour le traitement de la demande. Prenez note que la Ville de Saint-Hyacinthe se réserve le droit d'annuler ou de modifier une ou plusieurs activités avant le début de la session. Dans ce cas, les personnes inscrites seront informées de leur droit d'obtenir un remboursement ou un crédit pour la valeur complète du cours. Dans l'éventualité où la Ville de Saint-Hyacinthe annule ou modifie une activité en cours de session, un remboursement ou un crédit sera calculé au prorata du nombre de cours offerts.

» Inscription aquatique : [inscription en ligne](#) dès le mercredi 15 janvier 2025 à midi